

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01425

Numéro SIREN : 882 168 057

Nom ou dénomination : A J PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2022 sous le numéro de dépôt 24583



SAS A J PROMOTION
17 rue Emile Fourcand

33000 BORDEAUX

COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Sommaire

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

<i>Rapport Sans Observation I Signataire</i>	<i>1</i>
RAPPORT GENERAL	
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de résultat</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>5</i>
RAPPORT DE GESTION	
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>7</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>8</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>9</i>
DECLARATION FISCALE	
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /I</i>	
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /I</i>	

Attestation

Etat exprimé en euros

Conformément à notre lettre de mission et à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS A J PROMOTION**, pour l'exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021**.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	4 569 989	euros
- Chiffre d'affaires :	2 055 038	euros
- Résultat net comptable :	5 533	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MERIGNAC, le 02/06/2022

Denis RAVIER
Expert-Comptable

RAPPORT GENERAL

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	386 009		386 009	
	En-cours de production de biens	2 735 589		2 735 589	
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	687 436		687 436	2 031 405
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	180 700		180 700	
	Autres créances	122 678		122 678	22 592
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	218 148		218 148	
	Charges constatées d'avance	239 429		239 429	
	TOTAL (III)	4 569 989		4 569 989	2 053 997
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 569 989		4 569 989	2 053 997

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(6 034)	
	Résultat de l'exercice	5 533	(6 034)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	499	(5 034)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	1 620 050	248 200
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 623 399	1 695 283
	Emprunts et dettes financières divers (3)	209 635	95 579
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 343	19 969
	Dettes fiscales et sociales	99 062	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	4 569 490	2 059 031
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 569 989	2 053 997
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	5 532,75	(6 033,51)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 569 490	1 963 452
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 623 399	1 695 283
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		31/12/2021		31/12/2020	
		12 mois	% C.A.	11 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	1 885 538	91,75		
	Production vendue (Services et Travaux)	169 500	8,25		
	Montant net du chiffre d'affaires	2 055 038	100,00		
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	280	0,01		
	Autres produits	1			
	Total des produits d'exploitation	2 055 319	100,01		
	Achats de marchandises	2 655 062	129,20	1 918 350	
	Variation de stock	(1 777 629)	-86,50	(2 031 405)	
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 146 876	55,81	113 055	
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	10 683	0,52	6 034	
	Impôts, taxes et versements assimilés	288	0,01		
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION	Total des charges d'exploitation	2 035 280	99,04	6 034	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	20 040	0,98	(6 034)	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIERES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	14 507	0,71		
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	14 507	0,71		
CHARGES FINANCIERES	RESULTAT FINANCIER	(14 507)	-0,71		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 533	0,27	(6 034)	
CHARGES FINANCIERES	Total des produits exceptionnels				
	Total des charges exceptionnelles				
	RESULTAT EXCEPTIONNEL				
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
CHARGES FINANCIERES	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS	2 055 319	100,01		
CHARGES FINANCIERES	TOTAL DES CHARGES	2 049 786	99,74	6 034	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	5 533	0,27	(6 034)	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 569 989** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 055 319** euros et un total **charges** de **2 049 786** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **5 533** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

RAPPORT DE GESTION

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	10/02/2020	11	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET	4 569 989	100,00	2 053 997	100,00	2 515 992	122,49
Matières premières, approvisionnements	386 009	8,45			386 009	
FRAIS DIVERS SUR TERRAIN	386 009	8,45			386 009	
En-cours de production de biens	2 735 589	59,86			2 735 589	
TERRAIN EYSINES	1 600 000	35,01			1 600 000	
frais acquisition parentis en born	15 000	0,33			15 000	
frais acquisition les fauvettes	70 589	1,54			70 589	
ACHAT MAISON LES FAUVETTES	1 050 000	22,98			1 050 000	
Marchandises	687 436	15,04	2 031 405	98,90	(1 343 969)	-66,16
STOCKS MDB BONNETAN	218 129	4,77	1 271 147	61,89	(1 053 018)	-82,84
STOCKS MDB LE HAILLAN	469 307	10,27	760 258	37,01	(290 951)	-38,27
Créances clients et comptes rattachés	180 700	3,95			180 700	
Collectif clients débiteurs	700	0,02			700	
Clts-Factures à établir	180 000	3,94			180 000	
Autres créances	122 678	2,68	22 592	1,10	100 086	443,01
Collectif fournisseurs débiteurs			8 200	0,40	(8 200)	-100,00
TVA DEDUCTIBLE S/ABS	99 882	2,19			99 882	
CREDIT VA			1 460	0,07	(1 460)	-100,00
TVA A REGULARISER			12 932	0,63	(12 932)	-100,00
T.C.A. à régulariser ou attent	160				160	
SCCV LA VILLA DU PARC	22 636	0,50			22 636	
Disponibilités	218 148	4,77			218 148	
BANQUE COURTOIS	213 648	4,68			213 648	
Crédit agricole fauvettes	4 500	0,10			4 500	
Charges constatées d'avance	239 429	5,24			239 429	
Charges constatées avance	239 429	5,24			239 429	
TOTAL DU BILAN ACTIF	4 569 989	100,00	2 053 997	100,00	2 515 992	122,49

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	10/02/2020	11	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	499	0,01	(5 034)	-0,25	5 533	109,92
Capital Social ou individuel	1 000	0,02	1 000	0,05		
CAPITAL	1 000	0,02	1 000	0,05		
Report à nouveau	(6 034)	-0,13			(6 034)	
A-Nouveaux au 01/01/2020	(6 034)	-0,13			(6 034)	
Résultat de l'exercice	5 533	0,12	(6 034)	-0,29	11 566	191,70
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	4 569 490	99,99	2 059 031	100,25	2 510 459	121,92
Autres emprunts obligataires	1 620 050	35,45	248 200	12,08	1 371 850	552,72
DEBLOCAGE DE CAPITAL	1 620 050	35,45	248 200	12,08	1 371 850	552,72
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 623 399	57,40	1 695 283	82,54	928 116	54,75
BANQUE COURTOIS			6 397	0,31	(6 397)	-100,00
CREDIT AGRICOLE 3122	294 322	6,44	1 056 521	51,44	(762 200)	-72,14
CREDIT AGRICOLE 3414	349 693	7,65	632 365	30,79	(282 672)	-44,70
Crédit agricole Eysines	1 979 384	43,31			1 979 384	
Emprunts et dettes financières divers	209 635	4,59	95 579	4,65	114 056	119,33
C/C RC INVEST	131 401	2,88	47 552	2,32	83 849	176,33
C/C JAJ PATRIMOINE ET PROMOTION	78 234	1,71	48 027	2,34	30 207	62,90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 343	0,38	19 969	0,97	(2 626)	-13,15
Collectif fournisseurs créditeurs	16 383	0,36	19 969	0,97	(3 586)	-17,96
Fact.non parv. -Frss	960	0,02			960	
Dettes fiscales et sociales	99 062	2,17			99 062	
TVA COLLECTEE	69 062	1,51			69 062	
T.C.A. à régulariser ou attent	30 000	0,66			30 000	
TOTAL DU BILAN PASSIF	4 569 989	100,00	2 053 997	100,00	2 515 992	122,49

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

 01/01/2021 12
 31/12/2021 mois

 10/02/2020 11
 31/12/2020 mois

Variations %

Total des produits d'exploitation	2 055 319 <i>100,01</i>		2 055 319
Ventes de marchandises			
Production vendue Biens	1 885 538 <i>91,75</i>		1 885 538
Production vendue Biens FRANCE	1 885 538 <i>91,75</i>		1 885 538
M. F JAGNEAU VENTE PIGEONNIER BONNETAN	1 452 112 <i>70,66</i>		1 452 112
VENTE PARCELLE LE HAILLAN	433 426 <i>21,09</i>		433 426
Production vendue Services + Travaux	169 500 <i>8,25</i>		169 500
Production vendue Services FRANCE	169 500 <i>8,25</i>		169 500
M ALAIN BARGUE / SERVITUDE BONNETAN	1 500 <i>0,07</i>		1 500
Prestations de services	150 000 <i>7,30</i>		150 000
RENOVATION CONCEPT/ HONO APPORT EYSINES	18 000 <i>0,88</i>		18 000
Montant net du chiffre d'affaires	2 055 038 <i>100,00</i>		2 055 038
Reprises sur provisions, transferts de charges	280 <i>0,01</i>		280
Transferts de charges	280 <i>0,01</i>		280
Autres produits d'exploitation	1		1
Produits divers gest.courante	1		1
Total des charges d'exploitation	2 035 280 <i>99,04</i>	6 034	2 029 246 <i>N/S</i>
Achats de marchandises	2 655 062 <i>129,20</i>	1 918 350	736 712 <i>38,40</i>
ACQUI MDB BONNETAN		1 181 500	(1 181 500) <i>-100,00</i>
ACQUI MDB LE HAILLAN	5 062 <i>0,25</i>	736 850	(731 788) <i>-99,31</i>
MESSEURS GOBION/ ACHAT IMM F401AUVETTES	1 050 000 <i>51,09</i>		1 050 000
ACHAT TERRAIN EYSINES	1 600 000 <i>77,86</i>		1 600 000
Variation de stocks de marchandises	(1 777 629) <i>-86,50</i>	(2 031 405)	253 776 <i>12,49</i>
VAR.STOCKS MDB BONNETAN	1 053 018 <i>51,24</i>	(1 271 147)	2 324 165 <i>182,84</i>
VAR.STOCKS MDB LE HAILLAN	290 951 <i>14,16</i>	(760 258)	1 051 209 <i>138,27</i>
achat terrain eysines	(1 600 000) <i>77,86</i>		(1 600 000)
les fauvettes	(1 120 589) <i>-54,53</i>		(1 120 589)
frais terrains eysines	(386 009) <i>-18,78</i>		(386 009)
programme parentis en born	(15 000) <i>-0,73</i>		(15 000)
Achats de matières premières et autres appro.	1 146 876 <i>55,81</i>	113 055	1 033 821 <i>914,44</i>
FRAIS ACCES.MDN BONNETAN	558 601 <i>27,18</i>	89 647	468 954 <i>523,11</i>
FRAIS ACCES.MDN LE HAILLAN	74 640 <i>3,63</i>	23 408	51 233 <i>218,87</i>
frais access- lacanau	38 636 <i>1,88</i>		38 636
BE CONCEPT /PERMIS AMENAGER MAITRISE OEU	386 009 <i>18,78</i>		386 009
ATHENOR DEVELOPPEMENT/ HONO PARENTIS	15 000 <i>0,73</i>		15 000
AQUIT AINE MANAGEMENT/ HON PERMIS F401AU	70 589 <i>3,43</i>		70 589
ECR ENVIRONNEMENT/ DEMARCHES STE EULALIE	3 400 <i>0,17</i>		3 400
Autres achats et charges externes	10 683 <i>0,52</i>	6 034	4 649 <i>77,06</i>
PRESTATION ADMINISTRATIVE	5 000 <i>0,24</i>	3 000	2 000 <i>66,67</i>
Prime d'assurance	2 220 <i>0,11</i>		2 220
GCL / HONORAIRES	1 600 <i>0,08</i>		1 600
GREF401F401E DU TRIBUNAL/ MODIF401 STE AJ	184 <i>0,01</i>		184
frais postaux et telecom	26		26
FRAIS BANCAIRES	1 653 <i>0,08</i>	3 034	(1 381) <i>-45,52</i>

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	10/02/2020	11	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Impôts, taxes et versements assimilés	288	0,01			288	
Taxe foncière	288	0,01			288	
Résultat d'exploitation	20 040	0,98	(6 034)		26 073	432,14
Total des produits financiers						
Total des charges financières	14 507	0,71			14 507	
Intérêts et charges assimilées	14 507	0,71			14 507	
Intérêts	14 000	0,68			14 000	
INTERETS COMPTES COURANTS	507	0,02			507	
Résultat financier	(14 507)	-0,71			(14 507)	
Résultat courant avant impôts	5 533	0,27	(6 034)		11 566	191,70
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice	5 533	0,27	(6 034)		11 566	191,70

DECLARATION FISCALE

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE BORDEAUX
Rue Jules Ferry
Cité Administrative
33090 BORDEAUX CEDEX
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :**A IDENTIFICATION**
Identification du destinataire : **SAS A J PROMOTION**
17 rue Emile Fourcand
33000 BORDEAUX
Insp. IFU : N° de déclaration : **88216805700017** N° Siret : **B ACTIVITÉ**Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :
Activités exercées (souligner l'activité principale) : **PROMOTION IMMOBILIERE LOGEMENT**
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes d'entreprises, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)**1 Résultat fiscal** Bénéfice imposable au taux normal : **0** Bénéfice imposable au taux de 15 % : Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) :
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 % :**2 Plus-values** Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % : Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % : Autres plus-values imposables au taux de 15 % : Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % : Plus-values exonérées art. 238 quindecies :**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés de la base d'imposition en 2021 et 2022.
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeune entreprise innovante ☐ Zone franches urbaines ☐ Le statut d'entrepreneur art. 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la déense art. 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zone franches art. 44 quaterdecies ☐ Zone de développement économique art. 44 septdecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Bénéfice ou perte ☐ Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou perte ☐**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer** dans le secteur ☐ art. 44 quater W ☐**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt mentionnés à l'1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été généralisés par l'entreprise (art. 66 6° a)

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement.
- 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % :**F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS**

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI) ☐
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez opté pour le régime de la déclaration pays par pays, cochez la case n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entreprise soumise.
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe.

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise utilise-t-elle une comptabilité informatisée ? ☒ OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : **COMPTABILITE EXPERT**ECF ☐ Nom et adresse du prestataire :OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : **GCL MERIGNAC** 6 avenue Henri Becquerel 33700 MERIGNAC 05.56.12.46.20
Cabinet Redon et Associés
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément :

A BORDEAUX

le

Signature et qualité du déclarant
ALAIN BOULESTEIX

PRESIDENT

[illegible]

Désignation de l'entreprise	SAS A J PROMOTION
et Date de clôture de l'exercice	31/12/2021

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRES DU FONDS (en cas de gestion libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si le cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des cotisations sociales comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bénéfices nets imposables, y compris les dividendes distribués par les sociétés, telles notamment les sommes portées au compte d'associations à but non lucratif, et les autres revenus exonérés de la taxe sur les salaires, tels que ceux dus en vertu de l'article 809 du Code de Commerce.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 17 rue Emile Fourcand		Durée de l'exercice précédent * 11					
Numéro SIRET * 8 8 2 1 6 8 0 5 7 0 0 0 1 7		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122021	N-1 31122020				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE		
			Prêts	BF	BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	386 009	BM	386 009	
		En cours de production de biens	BN	2 735 589	BO	2 735 589	
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	687 436	BU	687 436	2 031 405
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	180 700	BY	180 700	
		Autres créances (3)	BZ	122 678	CA	122 678	22 592
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	218 148	CG	218 148		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	239 429	CI	239 429		
	TOTAL (III)	CJ	4 569 989	CK	4 569 989	2 053 997	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	4 569 989	IA	4 569 989	2 053 997	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A J PROMOTION		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(6 034)		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 533	(6 034)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	499	(5 034)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT	1 620 050	248 200	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 623 399	1 695 283	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	209 635	95 579	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 343	19 969	
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 062		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	4 569 490	2 059 031	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 569 989	2 053 997	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 569 490	1 963 452	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 623 399	1 695 283		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION						Néant ☒ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires					
						Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	1 885 538	FE		FF	1 885 538		
		FG	169 500	FH		FI	169 500		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 055 038	FK		FL	2 055 038		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	280		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 055 319	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	2 655 062	1 918 350
	Variation de stock (marchandises) *						FT	(1 777 629)	(2 031 405)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	1 146 876	113 055
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	10 683	6 034
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	288	
	Salaires et traitements *						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$						GA	
								GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 035 280	6 034
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	20 040	(6 034)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	14 507	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	14 507		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(14 507)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 533	(6 034)	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS A J PROMOTION		Néant ☒ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 055 319
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 049 786
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(6 034)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	280
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS A J PROMOTION**Néant ☒ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com - posants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com - posants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN		LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	
	TOTAL IV					LQ		LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG		ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *, ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
		Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
		Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	
	TOTAL III					IY		NG		NH	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL		ØM

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION										Néant ☒	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
Inst. techniques mat. et outillage	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
		T3	T4	T5	T6	T7	T8				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP		SR				

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION							Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		9U	9V	9W	9X			
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF					
	UG	UH						
	UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	180 700		180 700				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	100 042		100 042				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	22 636		22 636				
	Charges constatées d'avance			VS	239 429		239 429				
	TOTAUX			VT	542 807	VU	542 807	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	1 620 050		1 620 050						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 623 399		2 623 399						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	17 343		17 343						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	99 062		99 062					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	209 635		209 635						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	4 569 490	VZ	4 569 490						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 371 850	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION						Néant ☒ *		Exercice N, clos le : 31/12/2021			
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	5 533		
	A avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
TOTAL I								WR	5 533		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme {		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cédée (art. 206*)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
			Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 d'octies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB
			Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle - pour les calculateurs de confor		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dt déd. exc (art. 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art. 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art. 39 decies C)		YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Dt déd. exc. (art. 39 decies D)		YD		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	5 533				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0				
						XO	0				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise SAS A J PROMOTION		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	6 034	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	5 533	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	501	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	501	
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFRP N° 2058-C 2022

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(6 034)		Dividendes	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
					(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(6 034)						
TOTAL I				ØF	(6 034)	TOTAL II		ZH	(6 034)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	5 000	3 000				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété				J8		XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	1 784					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	3 899	3 034				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	10 683	6 034				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	288					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	288					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	69 062					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	99 882	14 392				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *						ØB						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	1,18 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0			ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION						Néant ☒ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Venulation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS A J PROMOTION**Néant $\boxed{\times}^*$

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES RENTES REUES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES AFFORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS A J PROMOTION**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4			
cours des N - 5			
dix exercices N - 6			
antérieurs N - 7			
(montants N - 8			
restant à N - 9			
déduire à la N - 10			
clôture du dernier exercice)			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme N - 3					
subies au N - 4					
cours des N - 5					
dix exercices N - 6					
antérieurs N - 7					
(montants N - 8					
restant à N - 9					
déduire à la N - 10					
clôture du dernier exercice)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFiP N° 2059-D 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 055 038	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	280	
TOTAL 1		OX	2 055 318
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	3 121 598	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	3 121 598
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	3 801 937	
Variation négative des stocks	OQ	1 343 969	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	10 683	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	5 156 589
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 20 328
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	20 328
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	2 055 318
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 88216805700017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJ PROMOTION

ADRESSE (voie) 17 rue Emile Fourcand

CODE POSTAL 33000

VILLE BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination RENOVATIONS CONCEPT INVESTISSEMENTS
 N° SIREN (si société établie en France) 839337219 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
 Adresse : N° 77 Voie RUE JULES GUESDE
 Code postal 33270 Commune FLOIRAC Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination JAJ Patrimoine et Promotion
 N° SIREN (si société établie en France) 417983434 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
 Adresse : N° Voie rue Emile Fourcand
 Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 88216805700017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A J PROMOTION

ADRESSE (voie) 17 rue Emile Fourcand

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

" S.A.S. AJ PROMOTION "
Siège social : 17 rue Emile Fourcand 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 847 649 399

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2022

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX
LE TRENTE JUIN
A ONZE HEURES TRENTÉ

La totalité des associés de la SAS AJ PROMOTION se sont réunis au siège social 17 rue Emile Fourcand à BORDEAUX (33000), sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain BOULESTEIX représentant la SAS JAJ PATRIMOINE & PROMOTION en sa qualité de Présidente, sont présents :

- SAS JAJ PATRIMOINE & PROMOTION représentée par son Président M. Alain BOULESTEIX, associée Présidente et titulaire de 50 actions numérotées de 1 à 50,
- SAS RENOVATIONS CONCEPT INVESTISSEMENTS représentée par son Président M. Julien MONTIGNY, associée Directrice Générale et titulaire de 50 actions numérotées de 51 à 100.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- le rapport de gérance
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

Le Président constate que les associés sont présents et détiennent la totalité des parts sociales dans la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après en avoir délibéré, la discussion étant close, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre de jour, après avoir vérifié avant chaque vote, le maintien des conditions requises pour son intervention régulière.

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve, tels qu'ils sont présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par une perte de 5.533 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

JM 

- 3 Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code Général des impôts.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, au Président, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : CONVENTIONS ART L.223-19

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention présentée dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 5.533 €.

- Au poste 'Autres Réserves'

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : REMUNERATION DU GERANT

NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

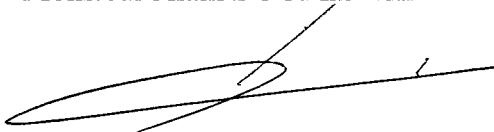
L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur des présentes d'effectuer les formalités de dépôt et publicité conformément aux statuts et à la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'est à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président a levé la séance à 12h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

SAS JAJ PATRIMOINE & PROMOTION
Monsieur Alain BOULESTEIX



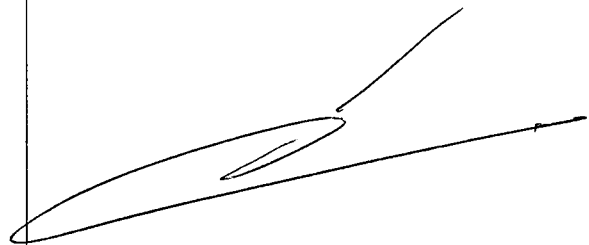
SAS RENOVATIONS CONCEPT INVESTISSEMENTS
Monsieur Julien MONTIGNY



FEUILLE DE PRESENCE
SAS AJ PROMOTION
AGO DU 30/06/2022

**SAS JAJ PATRIMOINE &
PROMOTION
M. Alain BOULESTEIX
Associée Présidente**

50 actions /100
numérotées de 1 à 50



**SAS RENOVATIONS CONCEPT
INVESTISSEMENTS
M. Julien MONTIGNY
Associée Directrice Générale**

50 actions /100
numérotées de 51 à 100

